

# Le saviez-vous ?

Vous pouvez commander vos CESU en une ou plusieurs fois, au moment des périodes de commande.

On ne peut pas rendre la monnaie sur les titres CESU papier, mais vous pouvez compléter votre règlement avec un autre moyen de paiement. **Grâce au Compte CESU, vous avez la possibilité de régler vos prestations au centime près**, à la manière d'un virement bancaire classique et de déclarer et payer votre intervenant sur un seul et même espace.

**Le CESU (titre ou compte) est valide jusqu'au 31 janvier qui suit l'année de millésime** indiquée. Vous avez la possibilité d'échanger vos CESU périmés.

La participation de l'EFS est imposable au titre de l'impôt sur le revenu à partir de 2 421 €.

Profitez d'une réduction d'impôt de 50% sur les sommes engagées au titre des services à la personne (déduction faite de la participation de l'EFS).

Le CESU préfinancé est cumulable avec les aides de la PAJE versée par la CAF et de la PCH.

Vous souhaitez en savoir plus sur le CESU  
Garde d'enfant 0-3 ans ?

Nous répondons à vos questions



Connectez-vous sur le site  
[www.domiserve.com/cesu-efs](http://www.domiserve.com/cesu-efs)

Contactez vos conseillers dédiés  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30  
et le samedi de 9h à 18h au numéro  
**01 82 30 21 53**

Pour toute information générale liée au contrat de travail, à la déclaration URSSAF, à la réglementation, vous pouvez vous rendre sur le portail officiel du particulier employeur et du salarié  
[www.net-particulier.fr](http://www.net-particulier.fr)



[www.efs.sante.fr](http://www.efs.sante.fr)



Dispositif Petite enfance  
**GRÂCE AU CESU, L'EFS  
PARTICIPE AUX FRAIS DE  
GARDE DE VOS ENFANTS**



# Découvrez votre dispositif CESU - Garde d'enfant 0-3 ans

Suite à l'accord cohésion sociale signé en juin 2011, renouvelé le 20 janvier 2014, l'EFS propose une aide financière concernant la garde des enfants âgés de moins de 3 ans, le **CESU - Garde d'enfant 0-3 ans**.

Ce dispositif est destiné aux salariés\* titulaires d'un contrat de travail avec l'EFS, qui ont au moins un an d'ancienneté et qui sont parents d'un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans, sous conditions de revenu.

\*Les personnels mis à disposition et les intérimaires ne peuvent donc pas en bénéficier.

## Qu'est-ce que le CESU Garde d'enfant 0-3 ans ?

C'est un Chèque Emploi Service Universel préfinancé, autrement dit un titre de paiement qui permet de rémunérer les services de la personne ou de l'organisme à qui vous confiez la garde de votre enfant.

### La garde peut s'effectuer :

- à domicile par un intervenant que vous employez directement pour une garde à temps plein, occasionnelle, une garde partagée ou du baby-sitting ;
- hors du domicile par un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), une crèche, une halte-garderie, un jardin d'enfants, un centre de loisirs.

## Quel est le montant de vos droits ?

### Le droit est soumis à une condition de revenu.

Le CESU - Garde d'enfant 0-3 ans est cofinancé par l'EFS et le salarié bénéficiaire.

Le montant total annuel du CESU - Garde d'enfant 0-3 ans est de 1 500 € pour un enfant et de 2 250 € si vous avez plusieurs enfants de moins de 3 ans.

Votre participation varie selon votre rémunération brute du mois de janvier de l'année en cours : entre 400 € et 1 000 € pour un enfant et entre 600 € et 1 500 € si vous avez plusieurs enfants de moins de 3 ans.

Le **montant de l'aide** est calculé sur la base de la rémunération brute fixe, ramenée à un temps de travail de 100%. Ce montant dépend également du nombre de mois dans l'année pendant lesquels les conditions pour bénéficier de CESU sont réunies : être parent d'un enfant de moins de 3 ans et avoir au moins un an d'ancienneté.

### L'aide prend effet le mois qui suit la naissance de l'enfant.

L'aide prend fin le mois de son 3ème anniversaire.

Un même enfant ne peut pas déclencher le versement de deux prestations de CESU si ses deux parents sont salariés de l'EFS.

**Pour les enfants atteints d'un handicap, les droits sont de 1830€, entièrement financés par l'EFS**, sans condition de revenu. Dans ce cas, pensez à en informer votre DRH.

## Quels sont les avantages du dispositif CESU - Garde d'enfant 0-3 ans ?

- Une économie importante par an sur les frais de garde de vos enfants de moins de 3 ans : vous percevez jusqu'à 1830€ d'aide nette de cotisations salariales et nette d'impôt, par salarié et par an.
- Un crédit d'impôt de 50 % s'applique sur la partie que vous réglez pour faire garder vos enfants\*.

Et en plus les autres prestations légales liées à la garde d'enfant, comme la PAJE, sont cumulables.

\* Dans la limite de 12 000 € de dépenses annuelles, plus 1 500 € par enfant à charge, plafonnées à 15 000 €. En cas de garde d'enfant hors du domicile, le plafond est de 2 300 €/enfant gardé/an.

**Vous n'avez pas encore déclaré votre enfant auprès de la DRH de votre établissement ?  
N'hésitez pas à le faire pour bénéficier du CESU !**

Commandez  
par internet !

C'est plus simple et plus  
rapide

## Votre commande en 3 étapes

### Connectez-vous au site internet

[www.domiserve.com/cesu-efs](http://www.domiserve.com/cesu-efs)

et cliquez sur « Commander mes CESU Domiserve ».

Renseignez les informations vous concernant : matricule, date de naissance et laissez vous guider.

Vous recevrez sur votre adresse e-mail vos identifiants personnels de connexion qui vous permettront de commander vos CESU - Garde d'enfant 0-3 ans.

### Reconnectez-vous avec vos identifiant et mot de passe

personnels dans l'espace CESU.

Choisissez le type de CESU (papier ou dématérialisé).

### Le montant de votre commande et de votre participation

seront automatiquement calculés en fonction de vos droits.

### Vos droits seront calculés par période de 3 mois.

Vous pourrez ainsi commander le montant auquel vous avez droit à chaque fin de période. Sur l'année civile en cours, si vous n'avez pas utilisé la totalité de vos droits sur une période, il vous sera possible d'en bénéficier sur la période suivante.

### Périodes de commande 2024 :

02 au 30 Avril 2024  
02 au 31 Juillet 2024  
01 au 31 Octobre 2024  
02 au 31 Janvier 2025

A la fin de chaque période de commande, une fois celle-ci validée, vos CESU - Garde d'enfant 0-3 ans sont directement envoyés à votre domicile ou crédités sur votre compte CESU électronique.

Le montant correspondant à votre participation sera alors retenu sur la fiche de paie du mois qui suit votre commande.